

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#) pour l'ouvrir dans votre navigateur.



**Organisation
Internationale
du Travail**

Promouvoir l'emploi,
protéger les personnes



Lettre n°32 | 105e CIT

Le courrier du Bureau de l'OIT pour la France

AGENDA

❖ Colloque de l'AFOIT

14 octobre 2016,
Université de Droit et de
Sciences Politique
d'Amiens - Le travail des
enfants dans le monde

[En savoir plus](#)

❖ Entretiens France-BIT

21 octobre 2016, Collège
de France, Paris

[En savoir plus](#)

❖ 328e session du Conseil d'administration du BIT

27 octobre - 10
novembre 2016, Genève

[En savoir plus](#)

Actualité

● L'édito du directeur :

*Le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales a fait l'objet de longs débats lors de la dernière conférence internationale du travail. La **résolution adoptée sur ce sujet** représente une étape importante dans l'engagement de l'OIT pour améliorer les conditions de travail dans ces chaînes. Le conseil d'administration du Bureau adoptera dans sa prochaine session de novembre un plan d'action destiné à mettre en œuvre les recommandations de la Conférence.*



"Les chaînes d'approvisionnement représentent un emploi sur 5 dans le monde.", Crédit photo : wikimedia commons

La carte de la production mondiale des biens et des services est aujourd'hui façonnée par les décisions d'achat et la sélection des

fournisseurs des grandes entreprises multinationales. La production s'est mondialisée à partir d'un réseau de sous-traitants et de fournisseurs toujours plus nombreux, spécialisés et localisés dans différents pays. Le **rapport transmis par le Bureau à la CIT** rappelle que **80% du commerce international aujourd'hui porte sur des consommations intermédiaires et que ces chaînes d'approvisionnement représentent un emploi sur 5 dans le monde.**

Ce rapport analyse aussi l'impact de ces chaînes aussi bien sur le développement économique des pays concernés que sur les conditions de travail. Il rappelle le défi que ces chaînes représentent non seulement pour les entreprises mais aussi pour l'ensemble des acteurs du monde du travail. Pour les entreprises, la maîtrise et le contrôle de ces chaînes représente un enjeu de sécurité économique mais aussi sociale et environnementale. Leur réputation voire leur responsabilité peut être engagée en cas d'accidents graves dans ces chaînes (la tragédie du Rana Plaza étant l'un des exemples les plus récents...). Plusieurs cadres internationaux rappellent le principe de « diligence raisonnable » des multinationales tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, que les organisations syndicales souhaiteraient renforcer.

Pour les acteurs du monde du travail, l'enjeu est d'améliorer la gouvernance de ces chaînes, de veiller au respect des normes internationales du travail, en particulier les droits fondamentaux (travail des enfants, travail forcé, libertés syndicales, discriminations). C'est donc une responsabilité partagée des mandants tripartites de l'OIT. Concrètement, il s'agit aussi de favoriser des relations plus équilibrées et pérennes entre donneurs d'ordre et sous-traitants, qui concourent à la fois à l'amélioration de la productivité et des conditions de travail. Des programmes de l'OIT (Better Work, SCORE) s'efforcent d'y contribuer.

Le rapport rappelle enfin les nombreuses initiatives destinées à la fois à mieux connaître la réalité de l'emploi dans ces chaînes d'approvisionnement et leur impact. Il mentionne aussi le développement de nouvelles formes de dialogue social transnational (les accords-cadres internationaux signés avec les fédérations syndicales mondiales) et l'association des parties prenantes de la société civile par certaines entreprises dans la mise en œuvre de leur stratégie de RSE.

La Résolution adoptée par la CIT souligne que l'OIT devrait travailler en partenariat avec les autres institutions des Nations Unies, l'OCDE, le G7 et le G20 ainsi que les institutions commerciales et financières internationales. Le plan d'action s'efforcera de mobiliser l'ensemble des programmes et des instruments de l'organisation pour relever le défi du travail décent dans ces chaînes d'approvisionnement. A noter en outre que le conseil d'administration du BIT a prévu un examen de la Déclaration sur les entreprises multinationales qui devrait prendre en compte les résultats des discussions de la CIT.

EN SAVOIR PLUS :

> Synthèse de la résolution

> Résolution concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales

> Le rapport soumis à la CIT sur Le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales

> **Modalités proposées pour l'examen de la déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale**

> **Texte de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales**

● **ENTRETIENS FRANCE-BIT : Mutations et diversité des entreprises : quelles conséquences pour l'emploi et le travail dans le monde ?** *Le 21 octobre 2016 au Collège de France.*

Le ministère français du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ainsi que le Département de la recherche de l'OIT et le Bureau de l'OIT pour la France organisent une conférence internationale.

L'idée de cette conférence est de questionner, dans le cadre du **débat sur l'avenir du travail**, l'objet entreprise dans sa diversité, ses évolutions récentes et à venir et les implications pour le monde du travail en ce début de XXI^e siècle.

Parmi les intervenants, on comptera Myriam El Khomri (Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social) et Guy Ryder (OIT, directeur général). Les autres intervenants incluent des représentants des partenaires sociaux et d'entreprises et des experts français et étrangers provenant entre autres de l'EHESS, l'ENS Cachan (GERPISA), l'ISCTE Lisbonne, l'Université McGill, l'Université de Londres, Harvard, l'Université Paris-Dauphine et l'OIT.

> **En savoir plus**

> **S'inscrire**

> **La page web des Entretiens France-BIT**

● **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS-UNIES (71e session)**



La banque mondiale et l'OIT ont annoncé une initiative en faveur de la protection sociale universelle le 21 septembre 2016.

Les dirigeants mondiaux, l'Organisation internationale du Travail et la Banque mondiale ont uni leurs forces pour mettre en place une protection sociale pour tous. Le nouveau Partenariat mondial pour la protection sociale universelle, annoncé au cours de l'Assemblée générale des Nations Unies, a pour but d'aider les pays à étendre à toutes les populations pauvres et vulnérables toute une série de

mesures garantissant que personne ne soit privé d'accès à des soins de santé essentiels et à une sécurité élémentaire de revenu.

> En savoir plus

Le Directeur Général Adjoint de l'OIT, Gilbert Hounbo a participé au sommet des Nations Unies sur les réfugiés et migrants qui s'est tenu le 19 septembre à New York.

> En savoir plus

Zoom

- **UNESCO : Conférence mondiale sur l'alphabétisation, Célébration du 50e anniversaire de la Journée internationale de l'alphabétisation (8 et 9 septembre 2016).**



Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont l'Objectif 4 vise à « assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous », l'UNESCO présente la troisième édition du Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE III). A cette occasion, M. Cyril Cosme, Directeur, Bureau de l'OIT pour la France (OIT) a souligné l'importance de l'alphabétisation pour favoriser l'accès de tous à un travail décent.

> Consulter le programme de la conférence.

Encore 758 millions d'adultes ne savent toujours pas lire ou écrire et seuls 39 pays ont atteint l'objectif d'améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes. Autre sujet de préoccupation l'inégalité entre les sexes dans l'accès à l'éducation même si des progrès ont été réalisés. L'évaluation de la formation des adultes doit être améliorée. Celle-ci s'avère plus performante quand la coordination interministérielle et trans sectorielle fonctionne ainsi que le dialogue avec toutes les parties prenantes.

> En savoir plus

● **Socle social et convergence européenne**

Alors que la crise économique a accentué l'hétérogénéité socio-économique des États membres de l'UE, ce rapport se propose d'étudier les conditions d'instauration d'un socle européen des droits sociaux. Un tel socle commun permettrait d'intégrer un dialogue social efficace dans la gouvernance de l'UE.



> Le résumé en français

> Le rapport intégral en anglais

● **Emploi des jeunes**

Une recherche en cours de l'OIT montre qu'après plusieurs années d'amélioration le chômage des jeunes est appelé à augmenter en 2016 et que les jeunes sont affectés de manière disproportionnée par la pauvreté au travail.



> Consulter le rapport

> Lire le communiqué de presse, "Le chômage mondial des jeunes repart à la hausse"

En bref

- Colloque de l'AFOIT : "Le travail des enfants dans le monde", le 14 octobre à l'Université de Droit et de Sciences Politiques d'Amiens.



LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LE MONDE

[> Consulter le programme](#)

[> S'inscrire](#)

-
- 6^e édition des entretiens du Conseil d'État en droit social, le 14 octobre.

La 6^e édition des Entretiens du Conseil d'État en droit social entend explorer la question du droit social et la norme internationale.

Les quatre tables rondes seront présidées respectivement par Denis Piveteau, président de la 4^e chambre du contentieux du Conseil État, Christian Vigouroux, président de la section de l'intérieur du Conseil d'État, Olivier Dutheil de Lamothe, président de section (h) au Conseil État, et Jean-Denis Combexelle, président de la section sociale du Conseil d'État.



[> En savoir plus et s'inscrire](#)

● **Quatrièmes Rencontres du dialogue social de Suresnes, le 13 octobre 2016.**

La mairie de Suresnes, en partenariat avec l'OIT et l'ANDRH, organise les quatrièmes Rencontres du dialogue social autour du thème : "Le dialogue social : levier pour la croissance et l'emploi ?".



> Consulter le programme

● **Gilbert Houngbo, Directeur général adjoint à l'OIT pour les opérations de terrain et les partenariats, a participé à la célébration de la journée mondiale des enseignants le 5 octobre à l'UNESCO.**

Cinquante ans après son adoption la **Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant** reste très pertinente, et la communauté internationale doit continuer à veiller à ce que ses promesses soient tenues.

En savoir plus sur la journée mondiale des enseignants :

> Sur le site de l'OIT

> Sur le site de l'UNESCO

Pour soumettre l'adresse d'une personne qui pourrait être intéressée par cette lettre, [cliquez ici](#).
Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de l'OIT, [cliquez ici](#).